

# Commission p riscolaire

25/04/2024

## **ORDRE DU JOUR**

Bilan de la période

Enquêtes qualité services périscolaires

Travaux à la garderie : organisation provisoire

Règles du bien vivre ensemble à la cantine

Echanges autour du PEDT

# Bilan de la période

## 2<sup>ème</sup> trimestre 2024

- En janvier, **arrivée de Sandra Fenoy** en remplacement de Stéphanie Martin avec une polyvalence sur des missions de secrétariat et périscolaire
  - **Formation équipe** : Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 6 ans (Sandrine)
- **Bilan restauration collective** : Après 6 mois de fonctionnement du nouveau restaurant, bilan point étape avec regard extérieur réalisé début février ➡ en attente du retour du prestataire pour finaliser une organisation avec le chef cuisinier et l'équipe qui se mettra en place à la rentrée 2024
  - Poursuite des **échanges avec le pôle ressource accueil inclusif** des mineurs en situation de handicap ou particulière afin de nous permettre de mieux appréhender les besoins de certains enfants que nous accueillons et de pouvoir adapter notre réponse

# Bilan de la période

2<sup>ème</sup> trimestre 2024

- Poursuite des **activités périscolaires** sur la pause méridienne :  
En attendant d'aller déjeuner les enfants de CE1/CE2/CM1/CM2 qui le souhaitent peuvent maintenant participer à un temps d'activités animé par les agents de l'équipe périscolaire les mardis et jeudis.

[Activité périscolaire-2.pdf](#)



# Enquêtes qualité des services périscolaires

Même format que l'enquête réalisée en 2021

- Une enquête auprès des enfants du primaire réalisée dans le cadre de la pause méridienne avec l'appui de l'équipe périscolaire

[Questionnaire periscolaire cantine enfants 2024\(2\).doc](#)

- Une enquête en ligne pour les parents courant mai, information par E Ticket

[Mairie de Montrozier - Enquête qualité services périscolaires.pdf](#)

# Travaux de rénovation énergétique de la garderie : organisation pendant la phase travaux

**RAPPEL** : Les travaux comprennent l'isolation des murs par l'intérieur, pose de toile de verre et remise en peinture ainsi que pose d'un nouveau sol souple et de faux plafond pour limiter les nuisances acoustiques.

Coût du projet = 132 000 € TTC (y compris salle de classe du RDC et combles)

**Déjà réalisé** : changement des huisseries, ouverture des espaces avec enlèvement de 2 cloisons séparatives



# Travaux de rénovation énergétique de la garderie : organisation pendant la phase travaux

**A venir** : à partir du 27 mai et jusqu'à début juillet

Poursuite des travaux d'isolation par l'intérieur, réfection des murs, réfection des sols et plafonds

➡ **Organisation de la garderie pendant la phase travaux :**

Accueil en extérieur cours maternelle et primaire

et en cas de mauvais temps

Jusqu'à 18h

pour les maternelles : dans l'espace goûter de l'école maternelle

pour les primaires : à l'atelier de la Gageothèque

Après 18h

regroupement petits et grands dans l'espace gouter de l'école maternelle.

# Règles du bien vivre ensemble

## Rappels sur la démarche mise en place en 2020:

- Informer les parents au fur et à mesure dans le cadre d'une coopération éducative autour de l'enfant (en réponse à leur demande) grâce à l'outil E Ticket
- Suivre l'évolution du comportement des enfants sur la durée

## Modalités :

★ Suite à des mauvais comportements répétés, note faite sur E Ticket par l'équipe périscolaire relayée en fin de semaine par mail aux parents pour information car le manquement a été traité sur le moment par l'équipe (rappel des règles, réparation, mise à l'écart)

★ En cas de geste violent ou de persistance de mauvais comportements répétés, organisation d'une rencontre avec les parents et l'enfant pour échanger sur les solutions, les sanctions

# Règles du bien vivre ensemble

Pistes d'amélioration proposées :

- Ré expliquer le dispositif à chaque rentrée scolaire
- Mettre sur le papier les règles de vie du périscolaire et l'échelle des réponses qui va avec les manquements constatés et en informer les enfants et les parents



Pour  
commencer,  
les règles du  
bien vivre  
ensemble dans  
le cadre du  
restaurant  
scolaire



Je passe aux toilettes avant le repas, et je me lave les mains avec du savon.



De l'école au restaurant, je reste dans le rang.



J'entre au restaurant calmement avec mes camarades de table



Au moment du pointage, je reste silencieux



Dans le restaurant, je parle sans crier



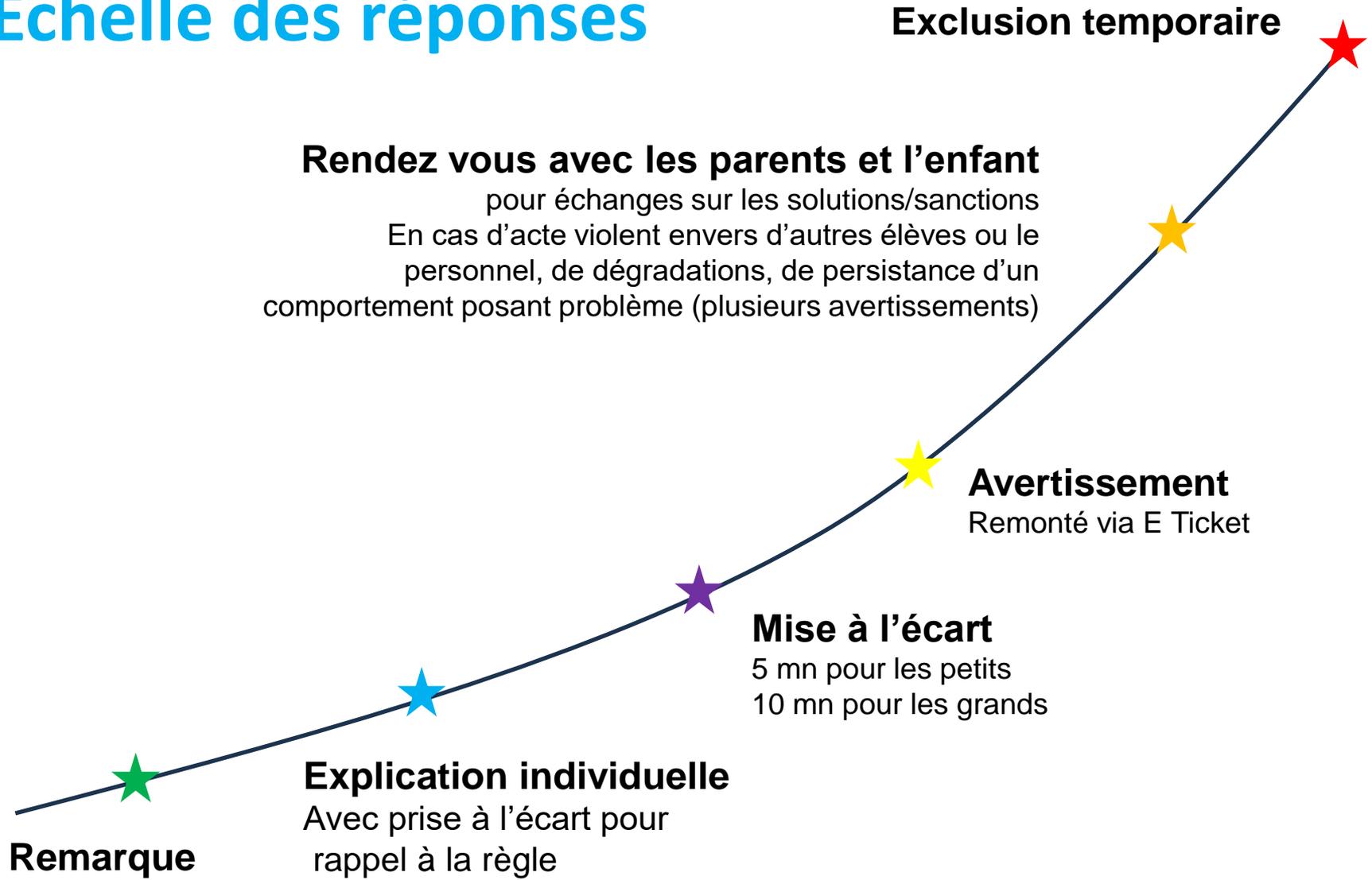
Dans le restaurant, je mange proprement, je ne gaspille pas, ne jette pas, ne joue pas avec la nourriture et je goute à tous les plats



Au restaurant, seuls les responsables de table sont autorisés à se déplacer

Je respecte les règles de vie pour que tous ensemble nous passions un agréable moment.  
En cas d'incident, je répare mes erreurs.  
Je présente mes excuses. Je nettoie.

# Echelle des réponses



# Echanges autour du PEDT

## **Le projet éducatif territorial (PEDT)**

formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de travailler la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire, dans le respect des compétences de chacun.

Il s'appuie sur les activités déjà mises en place par les communes, ainsi que sur les offres des acteurs du territoire existantes et vise à faire converger les contributions de chacun au bénéfice de l'enfant,

Il permet au centre de loisirs de bénéficier de financement dans le cadre du plan mercredi.

# Echanges autour du PEDT

Elaboration d'un nouveau PEDT pour la période 2024-2026

## **Les enjeux éducatifs**

L'apprentissage du bien vivre ensemble : respect des enfants et des adultes,  
vigilance quant au harcèlement

L'épanouissement de chaque enfant de manière individuelle et collective

## **Les objectifs éducatifs**

Renforcer la coopération entre les acteurs

Renforcer la communication avec les parents

Favoriser les découvertes culturelles et sportives auprès des enfants

# Echanges autour du PEDT

## **Le pilotage**

Il associe la mairie : Fatima Dansette (adjointe au maire), l'école : Fabienne VIGUIER (directrice), le centre de loisirs : Emilie FALIPOU (présidente). Il se réunit 2 fois par an

## **La participation de la commission périscolaire**

Il a été proposé d'associer la Commission Périscolaire qui réunit des représentants des parents, du périscolaire, de l'école à l'élaboration du PEDT et à son bilan annuel. Une fois par an un temps sera consacré au PEDT au cours d'une réunion à laquelle sera associée le centre de loisirs.

**Merci de votre participation !**